

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 30 Septembre 2023 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2023, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 127 168 459 dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de 2 437 741 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 30 Septembre 2023, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 91.09% de l'actif total au 30 Septembre 2023. Cette proportion est supérieure au seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 30 octobre 2023

**Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI**

BILAN DE LA SOCIETE
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
arrêté au 30-09-2023
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	115 837 139	144 224 509	122 243 820
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		6 322 953	8 270 713	8 320 295
b - Obligations et Valeurs assimilées		109 514 186	135 953 796	113 923 525
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		11 331 320	18 898 465	54 054 730
a - Placements monétaires	3-3	9 139 431	0	33 977 574
b - Disponibilités	3-5	2 191 889	18 898 465	20 077 156
AC 3 - Créances d'exploitation	3-6	0	0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIF		127 168 459	163 122 974	176 298 550
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-9	106 680	117 928	122 758
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-10	244 132	233 438	252 175
TOTAL PASSIF		350 812	351 366	374 933
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-7	121 622 768	156 309 801	166 738 987
CP 2 - Sommes distribuables	3-8	5 194 879	6 461 807	9 184 630
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 189	7	8
b - Sommes distribuables de la période		5 193 690	6 461 800	9 184 622
ACTIF NET		126 817 647	162 771 608	175 923 617
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		127 168 459	163 122 974	176 298 550

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2023
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	3-2	1 793 238	5 453 555	2 230 556	6 820 139	8 993 388
a - Dividendes		0	44 146	0	188 506	188 506
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 793 238	5 409 409	2 230 556	6 631 633	8 804 882
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	847 263	2 714 166	559 504	2 013 847	2 686 341
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 640 501	8 167 721	2 790 060	8 833 986	11 679 729
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-11	-341 963	-1 055 953	-368 981	-1 179 142	-1 560 751
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 298 538	7 111 768	2 421 079	7 654 844	10 118 977
PR 3 - Autres produits		0	0	0	0	0
CH 2 - Autres charges	3-12	-68 547	-206 152	-69 193	-206 954	-278 362
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 229 991	6 905 616	2 351 886	7 447 890	9 840 616
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-1 306 681	-1 711 926	-314 801	-986 090	-655 994
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		923 310	5 193 690	2 037 085	6 461 800	9 184 622
PR 4 - Régularisation du résultat <u>d'exploitation (annulation)</u>		1 306 681	1 711 926	314 801	986 090	655 994
* Variation des +/- values potentielles sur titres		184 780	163 411	189 277	461 465	589 171
* +/- values réalisées sur cession des titres		22 970	357 924	10 335	38 725	115 624
* Frais de négociation de titres		0	0	0	-17	-78
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 437 741	7 426 951	2 551 498	7 948 063	10 545 333

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 30/09/2023

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/07/2023 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant <u>des opérations d'exploitation</u>	2 437 741	7 426 951	2 551 498	7 948 063	10 545 333
a - Résultat d'exploitation	2 229 991	6 905 616	2 351 886	7 447 890	9 840 616
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	184 780	163 411	189 277	461 465	589 171
c - +/- values réalisées sur cession de titres	22 970	357 924	10 335	38 725	115 624
d - Frais de négociation de titres	0	0	0	-17	-78
AN 2 - Distribution des dividendes	0	-7 467 600	0	-8 294 058	-8 294 058
AN 3 -Transaction sur le capital	-29 360 400	-49 065 321	-4 917 573	-33 526 568	-22 971 829
a - Souscriptions	85 124 085	313 908 094	76 013 436	334 937 408	460 532 462
* Capital	81 990 785	299 027 816	73 345 499	319 332 379	438 896 511
* Régularisation des sommes non distrib.	209 704	448 898	154 202	389 834	778 044
* Régularisations des sommes distrib.	2 923 596	14 431 380	2 513 735	15 215 194	20 857 907
b - Rachats	-114 484 485	-362 973 416	-80 931 009	-368 463 975	-483 504 291
* Capital	-109 946 975	-344 542 371	-77 925 630	-350 257 152	-459 616 325
* Régularisation des sommes non distrib.	-306 958	-571 898	-176 842	-463 108	-831 635
- Régularisation des sommes distrib.	-4 230 552	-17 859 148	-2 828 536	-17 743 715	-23 056 332
VARIATION DE L'ACTIF NET	-26 922 659	-49 105 970	-2 366 074	-33 872 563	-20 720 554
AN 4 - Actif Net					
a - En début de la periode	153 740 306	175 923 617	165 137 682	196 644 171	196 644 171
b - En fin de la periode	126 817 647	126 817 647	162 771 608	162 771 608	175 923 617
AN 5 - Nombre d'actions					
a - En début de période	1 488 403	1 663 586	1 607 246	1 871 122	1 871 122
b - En fin de période	1 209 479	1 209 479	1 561 370	1 561 370	1 663 586
Valeur liquidative	104.853	104.853	104.249	104.249	105.750
Dividende par action	-	5.520	-	5.257	5.257
AN 6 Taux de Rendement de la periode	1.51%	4.37%	1.46%	4.20%	5.63%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2023

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « **Attijari Gestion** ».

Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est **ATTIJARI BANK**.

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

a.Évaluation des actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b.Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs similaires sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 30/09/2023 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations ont été évalués au 30 Septembre 2023 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- *Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « **Juillet 2032** » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;*
- *A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « **Juillet 2032** » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ». Il est à signaler que le portefeuille au 30/09/2023 ne contient pas cette catégorie de BTA.*

C. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4 Traitement des opérations de pension livrée

• **Titres mis en pension** : les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « **Dettes sur opérations de pensions livrées** » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• **Titres reçus en pension** : les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « **PR2- Revenus des placements monétaires** » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à 115 837 139 Dinars contre 144 224 509 Dinars au 30/09/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2023 ^(*)	30/09/2022	31/12/2022
Coût d'acquisition	109 240 700	137 691 331	115 689 558
- Obligations et valeurs assimilées	103 809 682	129 996 939	107 996 939
- Titres OPCVM obligataires	5 431 018	7 694 392	7 692 619
Plus ou moins -values potentielles	1 710 334	1 419 218	1 546 924
-Obligations et valeurs assimilées	818 399	842 897	919 249
- Titres OPCVM obligataires	891 935	576 321	627 675
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	4 886 105	5 113 960	5 007 338
Total	115 837 139	144 224 509	122 243 820

(*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille – titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 1 793 238 Dinars pour la période allant du 01/07/2023 au 30/09/2023 contre un montant de 2 230 556 Dinars pour la même période en 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
- Revenus des Obligations	1 244 225	3 741 652	2 230 556	5 207 039	6 886 848
- Revenus des Bons de trésor Assimilables	549 013	1 667 757	-	1 424 594	1 918 034
- Revenus des titres OPCVM	-	44 146	-	188 506	188 506
Total	1 793 238	5 453 555	2 230 556	6 820 139	8 993 388

3-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste enregistre un solde dinars au 30/09/2023 à 9 139 432 Dinars contre un solde Nul au 30/09/2022 et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Certificats de dépôts	-	-	18 956 986
Intérêts courus sur certificats de dépôts	-	-	6 947
Créances sur opérations de pension livrée	8 999 145	-	14 999 857
Intérêts courus sur créances sur opérations de pension livrée	140 287	-	13 784
TOTAL	9 139 432	-	33 977 574

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 847 263 Dinars pour la période allant du 01/07/2023 au 30/09/2023 contre 559 504 Dinars pour la même période en 2022 et se détaillent ainsi :

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
- Intérêts du compte courant	339 011	1 149 168	274 546	781 923	1 208 249
- Intérêts des Certificats de Dépôt	196 058	595 400	-	207 532	214 479
-Intérêts des prises en pension	312 194	969 598	284 958	952 643	1 191 864
-Intérêts des bons de trésor à court terme	-	-	-	71 749	71 749
Total	847 263	2 714 166	559 504	2 013 847	2 686 341

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à 2 191 889 Dinars contre 18 898 465 Dinars au 30/09/2022 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
- Avoirs en banque	35 603 815	29 896 265	49 139 773
- Sommes à l'encaissement	1 356 790	2 558 468	3 452 400
- Sommes à régler	-35 912 826	-13 824 615	-32 949 761
- Intérêts courus/Cpte courant	1 144 110	268 347	434 744
Total	2 191 889	18 898 465	20 077 156

3-6 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste affiche un solde nul au 30/09/2023 contre un solde Nul au 30/09/2022 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
- Retenue à la source sur BTA	-	-	-
Total	-	-	-

3-7 Note sur le capital

Capital au 30/06/2023	
- Montant	149 468 463
- Nombre de titres	1 488 403
- Nombre d'actionnaires	952
Souscriptions réalisées	
- Montant	82 200 489
- Nombre de titres	818 037
- Nombre d'actionnaires nouveaux	67
Rachats effectués	
- Montant	-110 253 933
- Nombre de titres	-1 096 961
- Nombre d'actionnaires sortants	-95
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	184 779
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	22 970
- Frais de négociation de titres	-
Capital au 30/09/2023	
- Montant	121 622 768
- Nombre de titres	1 209 479
- Nombre d'actionnaires	924

3- 8 Note sur les sommes distribuables

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Sommes distribuables de l'exercice en cours	5 193 690	6 461 800	9 184 622
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 189	7	8
Total	5 194 879	6 461 807	9 184 630

3- 9 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à 106 680 Dinars contre un solde de 117928 Dinars au 30/09/2022, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
- Gestionnaire	90 363	100 004	104 144
- Dépositaire	16 317	17 924	18 614
Total	106 680	117 928	122 758

3- 10 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 244 132 Dinars au 30/09/2023 contre un solde de 233 438 Dinars au 30/09/2022 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
- Honoraires à payer (CAC)	23 336	2 256	15 282
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 026	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 665	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778	778
- Dividende à payer exercice 2012	736	736	736
- Dividende à payer exercice 2013	763	763	763
- Dividende à payer exercice 2014	6 631	6 631	6 631
- Dividende à payer exercice 2015	2892	2892	2 892
- CMF à payer	12 960	14 311	14 891
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	-4 090*	1599	6 440
- TCL à régulariser	11 808	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	916	916
- Etat taxes à payer	11 437	14 783	15 073
TOTAL	244 132	233 438	252 175

*Un abonnement de charge de 22 000 a été comptabilisé afin de régler le débit de compte provision

3- 11 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 341 963 Dinars pour la période allant du 01/07/2023 au 30/09/2023 contre 368 981 Dinars pour la même période en 2022 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
- Rémunération du gestionnaire	293 112	905 103	316,269	1 010 693	1 337 787
- Rémunération du dépositaire	48 851	150 850	52,712	168 449	222 964
Total	341 963	1 055 953	368 981	1 179 142	1 560 751

3-12 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 68 547 Dinars pour la période allant du 01/07/2023 au 30/09/2023 contre 69 193 Dinars pour la même période en 2022 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.23 au 30.09.23	Période du 01.01.23 au 30.09.23	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
-Rémunération d'intermédiaire et honoraires (CAC)	23 151	60 848	18 068	43 932	62 000
- Redevance CMF	41 053	126 766	44 296	141 554	187 365
-Autres charges/ Services bancaires	11	438	8	229	263
- TCL	4 332	18 100	6 821	21 239	28 734
Total	68 547	206 152	69 193	206 954	278 362

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion» gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du troisième trimestre de l'année 2023 s'élève à 293 112 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Bank » au titre du troisième trimestre de l'année 2023 s'élève à 48 851 Dinars TTC.

Attijari Obligataire SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

Annexe I
Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme Au 30/09/2023

Désignation Du Titre			Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif
CODE ISIN	Obligations		32 142 300	35 275 809	27.74%
TN0003400348	AMEN BANK 2009 TR A	20 000	265 800	278 119	0.22%
TN0003400660	AMEN BANK SUB. 2020-3 CAT B	30 000	1 800 000	1 883 481	1.48%
TN0004700803	ATL 2019-1 CATA TF	20 000	800 000	860 816	0.68%
TN0004700811	ATL 2020-1	20 000	1 200 000	1 294 546	1.02%
TN6KZZZEJ5N2	ATL 2021-1	23 000	2 300 000	2 428 941	1.91%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CAT A	10 000	1 000 000	1 050 400	0.83%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CAT B	20 000	2 000 000	2 034 402	1.60%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-2	10 000	200 000	207 275	0.16%
TN0006610539	ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	20 000	400 000	410 675	0.32%
TN0006610539	ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	25 640	512 800	526 486	0.41%
TN0006610554	ATTIJARI LEASING 2020-1 CAT A	60 000	3 600 000	3 848 292	3.03%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	15 000	1 500 000	1 514 071	1.19%
TN0001300664	BTE 2019-1 CAT A TF	20 000	800 000	850 919	0.67%
TN0002601029	STB 2008/2	8 000	100 000	103 177	0.08%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20 000	2 000 000	2 704 831	2.13%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20 000	2 000 000	2 704 831	2.13%
TN0002601193	STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	10 000	1 000 000	1 352 415	1.06%
TN0002102150	TUNISIE LEASING 2021-1	12 500	750 000	776 556	0.61%
TN0003900263	UIB 2011-1 CATEGORIE B	7 500	300 000	301 405	0.24%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021 CAT A	30 000	3 000 000	3 104 016	2.44%
TN0003400405	AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30 000	398 700	401 020	0.32%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT A	5 000	200 000	208 556	0.16%
TN0001900836	BH 2009	50 000	765 000	803 929	0.63%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUBORDONNE 2021-2	40 000	4 000 000	4 323 561	3.40%
TNAGSVAWF5T2	HL 2023-01	12 500	1 250 000	1 303 091	1.02%
CODE ISIN	BTA & OBLIGATIONS ETAT		71 667 382	74 238 377	58.38%
TN0008000622	BTA 6,3 % MARS 2026	2 900	2 795 310	2 930 219	2.30%
TN0008000580	BTA 6,3 % OCTOBRE 2026	400	369 880	407 184	0.32%
TN0008000747	BTA 7,2% MAI 2027	5 676	5 225 893	5 361 318	4.22%
TN0008000630	BTA6% OCTOBRE2023	45	42 282	47 073	0.04%
TN0008000630	BTA6% OCTOBRE2023	7 800	7 328 880	8 159 348	6.42%
TN0008000630	BTA6% OCTOBRE2023	2 015	1 940 379	2 108 095	1.66%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	1 100	1 039 390	1 100 878	0.87%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	4 350	4 140 809	4 338 907	3.41%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5 000	4 900 900	5 062 413	3.98%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5 728	5 633 660	5 809 719	4.57%

TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B	380 000	38 000 000	38 659 638	30.40%
TN0008000515	EMPRUNT NATIONAL 2014	20 000	250 000	253 584	0.20%
CODE ISIN	TITRES OPCVM		5 431 018	6 322 953	4.97%
TN0006830012	AXIS SICAV TRESORERIE	4 502	500 082	495 256	0.39%
TNBICI0E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIG	3 134	300 059	348 128	0.27%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	34 565	4 000 187	4 830 908	3.80%
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND	731	100 117	102 560	0.08%
TN0003600418	SANADAT SICAV	4 922	530 573	546 101	0.43%
CODE ISIN	PENSION LIVREE		8 999 145	9 139 432	7.19%
	PPL_AB_01/08/23_62j_9.2%_9M_B 0128	9 419	8 999 145	9 139 432	7.19%
Total Portefeuille Titres,Placements monétaires et Dépôts à terme			118 239 845	124 976 570	98.28%